

Édito

Dans un contexte où la Direction Générale poursuit les restructurations tous azimuts et la destruction de nos règles de gestion, **la Cgt et ses futur.e.s élu.e.s auront un rôle essentiel de défense des droits collectifs** des collègues mais aussi de défense individuelle.

Les attaques visent aussi le dialogue social.

Vous allez voter Cgt pour :

- la défense de vos droits ;
- la santé au travail et les conditions de vie au travail ;
- le renforcement de l'action sociale ;
- la défense de toutes les missions de la Dgfiip et l'avenir du réseau.



Cliquez & votez Cgt

Pour la première fois, les élections professionnelles vont se faire par vote électronique dans notre ministère. Le scrutin se déroulera du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre 2018.

La Cgt a toujours affirmé son opposition à ce mode de scrutin qui soulève nombre de questions.

On peut être inquiet sur l'accessibilité au vote quand on connaît les problèmes techniques qu'ont connus d'autres ministères.

Quid aussi de la transparence quand on sait que l'on fait appel au privé pour gérer le processus.

Et alors que la grande partie des collègues travaille en open space ou en bureau partagé, la confidentialité du scrutin n'est pas garantie.

Espérons que le taux de participation, d'environ 86% en 2014, restera élevé. D'expérience, les votes électroniques mis en place dans les autres ministères ont entraîné une chute du nombre de votant.e.s.

Élections professionnelles DGFIP

pour mes droits

JE VOTE

CGT

du 29 novembre
au 6 décembre

2018

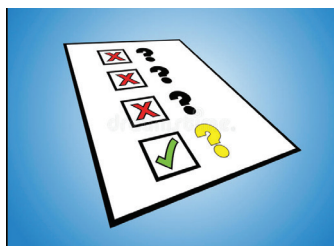


Proportionnalité

L'autre nouveauté de ces élections 2018 réside dans l'obligation de présenter des listes de candidat.e.s comprenant un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes à la Dgfiip ou la Drfiip.

La Cgt Finances Publiques de Loire Atlantique est déjà très investie pour promouvoir une culture d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est donc très favorable à cette proportionnalité femme-homme dans les élections.

CTL-CTR-CAPN-CAPL-CHSCT- CDAS-SRIAS... ?



Vous allez voter pour quoi et pour qui. Tout cela vous semble bien compliqué ?

Il y a les instances au niveau de la direction générale (CTR, CAPN), des régions (SRIAS), interministérielles (CDAS, CHSCT), et au niveau des directions locales (CAPL, CTL).

Vous allez voter pour les Commissions Administratives Paritaires Locales et nationales ainsi que pour les Comités Techniques de Réseau et Locaux.

Ces votes détermineront aussi la représentativité dans les autres instances (CHSCT et action sociale).

La Cgt est présente dans toutes ces instances qui ont des liens entre elles. Voter Cgt dans tous les votes, c'est conforter l'action de la Cgt dans toutes les instances de dialogue social à la DGFIP.

Action Sociale

Le Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) et la Section Régionale Interministérielle à l'Action sociale (SRIAS) sont des structures de la Fonction Publique d'État qui traitent de l'activité sociale aux niveaux départementaux et régionaux à partir des définitions nationales.

Ces instances s'organisent pour répartir les budgets et planifier les actions de prévention.

Elles interviennent sur les questions de restauration, d'aide financière, de logement et de crèches notamment.

Elles réfléchissent aussi à améliorer les prestations sociales comme les vacances et sorties, les loisirs ou l'arbre de Noël.

La Cgt veille à ce que l'action sociale réponde aux besoins sociaux des agent.e.s.

Avec le désengagement de l'État employeur et la réduction des budgets, le rôle des représentant.e.s Cgt est de plus en plus important.

CHSCT

Le Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail de Loire Atlantique est ministériel et s'étend aux services des finances Publiques, des Douanes, de l'Insee et de la DGCCRF.

La force de la Cgt, c'est d'abord la force de son réseau de militant.e.s présent.e.s dans les services de toutes les directions du CHSCT 44. C'est ce qui nous permet de faire progresser la prise en compte par les directions des risques liés à l'amiante, aux organisations de travail ou encore la situation des agents en situation de handicap.

La CGT défend les grands principes suivants :

- des instances CHSCT au plus près des agent.e.s
- un maintien et renforcement de l'aspect interdirectionnel dans les instances de CHSCT (on observe une volonté grandissante de créer des CHSCT spéciaux, comme une envie de laver son linge sale en famille contraire à l'esprit des décrets les instituant)
- une véritable articulation entre les CT et CHSCT.

La CGT s'opposera fermement à toute tentative visant la suppression des CHSCT, ce qui constituerait un recul sans précédent pour la prise en compte de la santé au travail.

CTR-CTL

Les Comités Techniques sont les instances où sont débattues toutes les questions ayant trait à l'organisation et au fonctionnement des services au sens large (emploi, formation professionnelle, bilan de l'accueil, campagne IR, problèmes immobiliers, restructurations...).

Ces dernières années, le dialogue social a été fortement réduit. Mais la Cgt a su relayer vivement la parole des agent.e.s, leurs ressentis et leurs propositions.

La Cgt a toujours eu pour objectif dans ces instances de faire avancer concrètement les dossiers.

Le comité de réseau, instance ministérielle, prend un rôle de plus en plus important. La

Direction Générale y dévoile des projets que subissent les agent.e.s dans les départements.

La Cgt est attachée aux comités techniques locaux.

Au Comité Technique Local de la DRFiP44, la Cgt a été la plus active dans le dialogue social.

Les élu.e.s Cgt ont préparé chaque dossier collectivement en lien direct avec les élu.e.s des autres instances (notamment le Chsct) et aussi les collègues, accompagné.e.s le cas échéant de conseillers techniques.

La Cgt est toujours présente auprès des collègues pour faire avancer concrètement les dossiers.

Dans ces années de restructuration à marche forcée, la Cgt a su intervenir pour qu'elles se fassent dans le respect des conditions de travail et du service public dans le cadre du maintien des missions.

La Cgt a été force de proposition pour que ces restructurations soient faites pour améliorer l'existant et non pour le détériorer.

CAPN-CAPL

Les Commissions Administratives Paritaires nationales et locales traitent des questions de gestion individuelle : mutations et affectations, évaluation professionnelle, temps partiel et promotions par avancement ou liste d'aptitude.

La Direction essaie de réduire le rôle des CAP notamment en réduisant le nombre de promotions ou en changeant les règles de mutation et d'évaluation professionnelle.

La Cgt est attachée au respect des règles et à l'existence de ces instances facteurs d'égalité entre les agent.e.s. Réduire et supprimer leur rôle, c'est gérer les agent.e.s à la discrétion de la Direction selon ses propres critères.

En local, La Cgt Finances Publiques de Loire Atlantique est intervenue avant, pendant et après les CAPL pour défendre individuellement les agent.e.s dans le respect des règles collectives.

De nombreux dossiers ont abouti grâce à l'intervention de la Cgt.

Les élu.e.s Cgt

Les élu.e.s Cgt Finances Publiques de Loire Atlantique assument pleinement leur rôle dans toutes les instances et en dehors.

- Les élu.e.s Cgt sont à l'écoute et disponible auprès des agent.e.s.
- Les élu.e.s Cgt sont crédibles et donc écouté.e.s et respecté.e.s par l'administration.
- Les élu.e.s Cgt sont impliqué.e.s et tenaces.
- Les élu.e.s Cgt sont formé.e.s et préparé.e.s à siéger devant la Direction.
- Et enfin les élu.e.s Cgt rendent compte systématiquement de leur travail, oralement ou par écrit.

L'action de la Cgt Finances Publiques de Loire Atlantique ne se limite pas aux instances.

Nos représentant.e.s et militant.e.s interviennent régulièrement directement auprès de la hiérarchie pour évoquer des dossiers collectifs ou individuels.

L'exemple des dossiers du PCRP, des Géomètres, du contrôle fiscal, entre autres, montrent le travail intense et sur la durée de la Cgt.

Autres exemples, la section Cgt de Loire Atlantique a aussi sondé les collègues sur leurs conditions de travail et les usager.e.s sur l'accueil. Ce travail permet à nos élu.e.s d'avoir des éléments de dialogue avec la Direction.



POURQUOI VOTER CGT ?

La Cgt c'est :

- Un syndicat **démocratique** qui consulte les personnels.
- Un syndicat **fidèle à ses engagements**, qui affiche ses valeurs.
- Un syndicat **responsable** capable de mobiliser ses structures interprofessionnelles sur les dossiers d'actualité.

Les médias relaient aujourd'hui régulièrement les actions et les analyses de la Cgt Finances Publiques de Loire Atlantique.

C'est pourquoi les agent.e.s ont besoin, aujourd'hui, d'avoir une organisation syndicale suffisamment représentative pour porter fidèlement leurs revendications.



FONCTION PUBLIQUE

des femmes et des hommes
artisans du quotidien

#LE6DECEMBREJEVOTECGT

ÉCRIVONS NOTRE AVENIR

Le vote CGT



NOUS CONTACTER

CGT Finances Publiques 44
2 rue du Général Margueritte
44000 NANTES

Téléphone : 02.51.12.87.08

Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

Permanences Tous les lundis après-midi

